



Droits d'un enfant majeur ?

Par **aboud_old**, le **31/05/2007** à **21:46**

bonjour, je voudrai savoir quels sont mes droits en tant que majeure? j'ai quitté le domicile parental à 16 ans pour des raisons de violence verbale et physique. mes parents sont divorcés, ma mère ne peut m'aider financièrement pour continuer mes études. mon père, lui, a une bonne situation (juriste). il verse une pension à ma mère ainsi qu'à ma jeune sœur (mineure). je suis âgée de 22 ans et hébergée chez les parents de mon ami puisque dans l'incapacité de payer les frais d'un logement. j'ai donc un besoin urgent de votre aide afin de connaître mes droits, si j'en ai bien sûr, pour reprendre mes études (interrompus par mon départ et une dépression). j'attends avec impatience votre réponse merci d'avance!

Par **Christelle_old**, le **01/06/2007** à **13:38**

Bonjour,

Vous avez droit à une pension (article 203 cciv). Il suffit d'assigner votre père. Par contre je pense que la pension que verse votre père vous concerne aussi. La pension n'est pas versée pour le conjoint, mais pour les enfants. Dans ce cas il y aura sûrement réduction de cette pension.